

La demande de bourse année scolaire 2023/2024 se fait en ligne sur <https://teleservices.education.gouv.fr/eds/accueil> du 1^{er} septembre au 13 octobre 2023.

Le collège vous a envoyé vos identifiants EduConnect.

Vous devez faire la demande de bourse avec l'identifiant **EduConnect RESPONSABLE**.

Si vous n'avez pas d'accès, veuillez essayer avec le 2^{ème} responsable toujours avec son identifiant (et pas l'identifiant de l'élève).

ATTENTION : Vérifier que votre mail et votre téléphone sont à jour.

- Cliquer sur téléservice (en haut de la page), puis sur mes services et enfin sur bourse de collège :

- Je fais ma demande en ligne :

Étape 1 :

The screenshot shows the top navigation bar with links for 'Accueil', 'Mes services', and 'Contact'. Below it is the 'Fil des événements' section. A card for 'Demande de bourse de collège' is highlighted, with a red box around the 'ACCÉDER AU SERVICE' button and a red arrow pointing to it. Below the card, the text 'Informations générales' is visible, followed by 'Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...'. A large red text 'CLIQUER ICI' is overlaid on the right side of the screenshot.

Étape 2 :

The screenshot shows the 'Mes coordonnées' section with a red box around the 'JE FAIS MA DEMANDE EN LIGNE' button and a red arrow pointing to it. The 'Ma demande' section is also visible, with a red box around the 'JE FAIS MA DEMANDE EN LIGNE' button and a red arrow pointing to it. The text 'CLIQUER ICI' is overlaid on the right side of the screenshot.

Étape 3 : Vous devez renseigner le numéro fiscal du demandeur (celui-ci reste inchangé quelque soit l'année).

Si concubinage vous devez saisir le numéro fiscal du concubin, ainsi que son nom et son prénom.

Actualités

Bourse de collègue

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

Liens utiles

Accédez à l'ENT

Déposer un dossier Nous contacter

Étape 1 sur 3

Récupération des informations

Étape suivante : Informations fiscales

1. RENSEIGNER LE NUMERO FISCAL

Récupération de mes informations fiscales

(*) Réponses obligatoires

Saisissez ici le numéro fiscal qui figure sur votre avis d'impôt 2023 (sur les revenus de 2022)

Numéro fiscal

Format : 13 chiffres

Numéro fiscal*

Veuillez renseigner votre numéro fiscal.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

2. CLIQUER ICI

ÉTAPE SUIVANTE

Étape 4 : N'oubliez pas de cocher pour l'autorisation de l'actualisation des informations fiscales : vous n'aurez plus à faire de demande l'année suivante.

Étape 1 sur 3

Récupération des informations

Étape suivante : Informations fiscales

Récupération de mes informations fiscales

Si une bourse est attribuée pour mon enfant, je donne mon consentement pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant sa scolarité au collège : cliquer sur "ACCEPTER".

Si vous refusez ce consentement, une demande de bourse de collègue devra être formulée chaque année.

REFUSER

ACCEPTER

Étape 5 : Vous avez un tableau récapitulatif de la demande de bourse et **Validez.**

Étape 2 sur 3

Informations fiscales

Étape suivante : Validation

Mes informations fiscales

Nous venons de recueillir ces informations fiscales sur votre avis d'impôt 2023. Pour passer à l'étape suivante, cliquez sur le bouton "ÉTAPE SUIVANTE".

Déclarants / Déclarantes :

Avis d'impôt 2023 (sur les revenus 2022)

Votre revenu fiscal de référence

Votre situation familiale

Situation déclarée de parent isolé

Nombre d'enfants à votre charge :

Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive

Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée

Enfants majeurs célibataires

ÉTAPE PRÉCÉDENTE



ÉTAPE SUIVANTE

Étape 6 :

Étape 3 sur 3

Avertissement

Avertissement **SI REFUS :**

Vos revenus dépassent le plafond permettant l'obtention d'une bourse. Vous n'avez pas droit à la bourse.

1. COCHER CETTE CASE

Si vous souhaitez recevoir une notification de refus, cochez la case ci-dessous, puis cliquez sur le bouton "ÉTAPE SUIVANTE".

Je souhaite une notification de refus de bourse de collège.

ABANDONNER

2.



ÉTAPE SUIVANTE

Étape 7 : Il est obligatoire de télécharger le récapitulatif (il ne vous en sera pas remis d'autre). De même entre fin octobre et début novembre, lors de la réception par mail de **votre attribution de bourse** il faudra sauvegarder le fichier et/ou l'imprimer.

Actualités

Bourse de collège

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

Déposer un dossier Nous contacter

Accusé d'enregistrement de ma demande

Votre dossier dématérialisé est déposé.

Le [suivi de votre dossier](#) est disponible dès maintenant.
Vous pouvez également vous reconnecter plus tard pour y accéder.

UNE FOIS LA DEMANDE DE BOURSE TERMINEE, VOUS DEVEZ TELECHARGER LE RECAPITULATIF DEPUIS LA PAGE D'ACCUEIL

Télécharger le récapitulatif

Si vous rencontrez des difficultés pour la saisie de la demande :

Vous devez prendre contact avec le collège, à partir **du jeudi 7 septembre 2023**, au 0262 59 53 51 ou par mail gestion.9741262d@ac-reunion.fr.

En cas de besoin, une permanence sera assurée par l'informaticien et le service de gestion les lundis, mardis et jeudis, **le matin de 8H00 à 11H00**. **MERCI DE RESPECTER CE PLANNING.**

Les pièces justificatives sont listées sur la notice ci-jointe.